

NOTES de la Dapep

N° 53 – janvier 2026

Contrôle continu et baccalauréat : des pratiques d'évaluation disparates selon les territoires et les disciplines

Dans l'académie, toutes séries de baccalauréat confondues, 16 disciplines présentent en moyenne un écart supérieur à 1 point en valeur absolue entre contrôle continu et épreuve terminale. Les écarts de notation sont plus marqués en voie technologique qu'en voie générale. Ces écarts apparaissent corrélés au profil social de l'établissement pour la voie générale et respectent davantage une logique disciplinaire et de filière pour la voie technologique.

→ En 2018, une réforme d'ampleur du lycée général et technologique a été engagée, marquant une rupture avec le modèle d'évaluation centralisée qui prédominait jusque-là. Cette réforme a introduit une part importante du contrôle continu dans la note finale à l'examen du baccalauréat. Désormais, 40 % de cette note est constituée d'évaluations réalisées au sein des établissements, tandis que les 60 % restant proviennent des épreuves terminales nationales. Ce changement est, entre autres, justifié par la volonté de valoriser le travail régulier des élèves. Il s'inscrit également dans une logique d'harmonisation avec d'autres systèmes éducatifs européens, où le contrôle continu occupe

déjà une place importante (Men, 2020). Néanmoins, cette évolution soulève plusieurs interrogations, en particulier sur la capacité à garantir une équité de traitement entre les élèves.

Dans un premier temps, cette note analyse dans leur globalité les écarts de notation entre contrôle continu et épreuve terminale du baccalauréat général et technologique observés durant l'année scolaire 2023-2024 dans l'académie de Versailles. Ensuite, elle cherche à établir et à caractériser des profils d'établissements présentant des caractéristiques similaires en termes d'écarts de notation.

Des écarts entre les notes au contrôle continu et celles à l'examen terminal plus marqués en voie technologique

Dans le cadre de l'analyse des écarts entre les notes au contrôle continu de terminale et celles obtenues à l'examen final du baccalauréat général et technologique, une sous-notation en contrôle continu indique que les moyennes obtenues en contrôle continu sont inférieures à celles de l'examen final. À l'inverse, une sur-notation en contrôle continu signifie que les notes obtenues sont meilleures en contrôle continu.

Dans l'académie, toutes séries de baccalauréat confondues, 16 disciplines parmi 20¹ présentent un

écart supérieur à 1 point en valeur absolue. Cependant, parmi les 13 disciplines pour lesquelles l'écart de notation a pu être calculé au niveau national, 9 affichent un écart supérieur à 1 point en valeur absolue pour l'académie contre 13 au niveau national (→ **Figure 1**). Dans la série générale, plusieurs disciplines affichent des écarts notables. Une sous-notation en contrôle continu est observée en sciences de la vie et de la terre (- 1,4 point pour l'académie contre - 1,3 point pour le national) et en mathématiques avec - 1,2 point pour l'académie.

¹ Seules les disciplines pour lesquelles la donnée est disponible pour un nombre suffisant d'établissements ont été étudiées.

À l'inverse, une sur-notation est constatée en philosophie, avec un écart de 1,0 point pour l'académie et 1,1 point pour le national. Cette tendance se présente également en ST2S (respectivement + 1,0 et + 1,1 point), en STI2D (+ 1,2 et + 1,4 point) et en STL (+ 1,1 point pour l'académie et le national). D'autres disciplines présentent des écarts particulièrement importants selon la série du baccalauréat. En STD2A, la conception et création en design et métiers d'art

affiche l'un des écarts les plus élevés avec + 2,4 points pour l'académie et + 2,0 points pour le national. En STL, les sciences physiques et chimiques en laboratoire enregistrent un écart de - 2,8 points pour l'académie et - 2,9 points pour le national. En S2TMD, la pratique chorégraphique connaît un écart de + 1,8 point dans l'académie.

➤ **Figure 1** : Écarts entre les notes au contrôle continu de terminale et les notes à l'examen terminal du baccalauréat selon la série et matière pour le national et l'académie de Versailles

Série	Discipline	NATIONAL			ACADEMIE		
		CC	ET	Ecart	CC	ET	Ecart
STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	13,6	11,6	+2,0	13,0	10,6	+2,4
S2TMD	Pratique chorégraphique				15,8	14,0	+1,8
S2TMD	Culture et sciences musicales				14,1	12,5	+1,6
STHR	Economie, gestion hôtelière				11,9	10,5	+1,4
STI2D	Philosophie	11,3	9,8	+1,4	10,8	9,7	+1,2
STL	Philosophie	11,5	10,4	+1,1	11,4	10,3	+1,1
G	Philosophie	12,0	10,8	+1,1	11,8	10,7	+1,0
ST2S	Philosophie	11,5	10,5	+1,1	11,2	10,2	+1,0
STMG	Philosophie	11,3	10,2	+1,1	11,0	10,1	+0,9
G	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	14,4	13,0	+1,3	14,4	13,6	+0,8
STD2A	Analyse et méthodes en design	13,3	12,1	+1,2	12,5	11,8	+0,7
S2TMD	Français	12,8	14,0	-1,2	12,4	12,9	-0,5
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement s				12,3	13,5	-1,1
S2TMD	Pratique musicale				17,4	18,6	-1,2
G	Mathématiques				11,8	13,0	-1,2
G	Sciences de la vie et de la terre	12,5	13,8	-1,3	12,4	13,7	-1,4
STHR	Français				9,7	11,1	-1,4
STD2A	Français	12,8	14,2	-1,3	12,6	14,1	-1,4
STL	Biochimie-biologie-biotechnologie	12,0	13,4	-1,4	12,0	13,7	-1,7
STL	Sciences physiques et chimiques en laboratoire	11,4	14,3	-2,9	10,8	13,6	-2,8

Source : Men-Dgescs, année scolaire 2023-2024. Traitement : Dapep

Champ : Candidats au baccalauréats scolarisés dans les lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles

Des tendances à la sur-notation dans l'Essonne et le Val d'Oise et à la sous-notation dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine

Les écarts entre les notes au contrôle continu et celles à l'examen terminal varient fortement selon les territoires. Ainsi, le Val-d'Oise (095) compte 15 disciplines avec un écart supérieur à 1 point en valeur absolue, suivi des Yvelines (078) et des Hauts-de-Seine (092) avec 13 disciplines chacun, tandis que l'Essonne (091) en compte 11 (➤ Figure 2). Dans la série générale, certaines disciplines affichent des écarts marqués dans plusieurs départements. En sciences de la vie et de la terre, une sous-notation est constatée dans les quatre départements : - 1,8 point dans les Hauts-de-Seine, - 1,3 point dans le Val-d'Oise et - 1,2 point dans les Yvelines et l'Essonne contre - 1,4 au niveau académique et - 1,3 point au national. En mathématiques, un écart négatif est également relevé dans les quatre départements de l'académie : - 1,8 point dans les Yvelines, - 1,5 point dans les Hauts-de-Seine, - 0,9 point dans l'Essonne et - 0,2 point dans le Val-d'Oise. En philosophie, la situation s'inverse avec une sur-notation dans les quatre départements : + 1,5 point dans le Val-d'Oise, + 1,2 point dans l'Essonne et + 0,8 point dans les Yvelines et les

Hauts-de-Seine contre + 1,0 point en moyenne académique et + 1,1 point au national). D'autres matières connaissent également des écarts marqués selon les départements. En littérature, langues et cultures de l'Antiquité, les Yvelines et les Hauts-de-Seine présentent une sous-notation très marquée de 3,0 points, alors que l'Essonne affiche une sur-notation de 3,7 points.

Dans les séries technologiques, les écarts sont parfois plus prononcés qu'en voie générale. En STD2A, la conception et création en design et métiers d'art affiche un écart de + 3,7 points dans le Val-d'Oise, + 2,5 points dans l'Essonne, + 2,2 points dans les Yvelines et + 1,5 point dans les Hauts-de-Seine. De même, en STL, les sciences physiques et chimiques en laboratoire présentent une forte sous-notation dans les quatre départements de l'académie : - 3,3 points dans l'Essonne, - 3,2 points dans les Yvelines, - 2,7 points dans les Hauts-de-Seine et - 2,3 points dans le Val-d'Oise.

➤ **Figure 2 : Écarts entre les notes au contrôle continu de terminale et les notes à l'examen terminal du baccalauréat selon la série et matière dans les quatre départements de l'académie**

		078			091			092			095		
Nombre de matières avec un écart supérieur à 1 en valeur absolue ->		13			11			13			15		
Série	Discipline	CC	ET	Ecart	CC	ET	Ecart	CC	ET	Ecart	CC	ET	Ecart
STD2A	Conception et création en design et métiers d'art	12,1	9,9	+2,2	13,0	10,6	+2,5	12,9	11,4	+1,5	15,5	11,8	+3,7
S2TMD	Pratique chorégraphique	15,8	14,0	+1,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
S2TMD	Culture et sciences musicales	14,1	12,5	+1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STHR	Economie, gestion hôtelière	11,4	11,4	-0,0	15,0	10,5	+4,5	11,0	8,5	+2,5	-	-	-
STI2D	Philosophie	11,0	10,3	+0,7	10,4	9,5	+0,9	10,7	9,5	+1,2	11,2	9,3	+1,9
STL	Philosophie	11,3	11,1	+0,1	11,8	10,3	+1,5	11,5	10,2	+1,3	11,0	9,3	+1,6
G	Philosophie	11,8	11,0	+0,8	11,7	10,5	+1,2	12,0	11,2	+0,8	11,6	10,1	+1,5
ST2S	Philosophie	11,4	10,1	+1,3	11,1	10,2	+0,9	10,9	10,1	+0,7	11,3	10,2	+1,1
STMG	Philosophie	11,1	10,5	+0,7	11,1	10,1	+1,0	10,8	10,1	+0,7	10,9	9,8	+1,0
G	Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	15,0	18,0	-3,0	13,7	10,0	+3,7	16,5	19,5	-3,0	10,0	11,0	-1,0
STI2D	Physique chimie et mathématiques	10,4	10,6	-0,2	9,5	8,3	+1,2	9,9	9,4	+0,5	9,1	7,8	+1,2
STD2A	Analyse et méthodes en design	12,0	12,0	+0,0	12,7	11,7	+1,0	11,4	11,6	-0,2	14,7	11,8	+2,8
STI2D	Ingénierie, innovation et développement durable	11,4	12,2	-0,8	11,2	10,9	+0,3	11,3	11,1	+0,2	11,2	10,1	+1,1
STD2A	Philosophie	13,0	12,9	+0,2	12,1	11,4	+0,8	11,0	13,9	-2,9	14,1	14,0	+0,1
STL	Physique chimie et mathématiques	10,3	11,1	-0,8	9,5	10,0	-0,6	10,0	10,3	-0,3	10,0	8,4	+1,5
S2TMD	Français	12,4	12,9	-0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G	Sciences de l'ingénieur	11,4	12,0	-0,6	11,4	11,8	-0,3	12,2	13,2	-1,1	11,7	12,1	-0,3
G	Langues, littératures et cultures étrangères et régionale	13,8	14,6	-0,8	13,5	13,8	-0,3	13,6	14,7	-1,0	12,9	13,4	-0,6
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services - ens	12,2	13,5	-1,3	12,9	14,7	-1,8	12,2	12,7	-0,5	-	-	-
S2TMD	Pratique musicale	17,4	18,6	-1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
G	Mathématiques	12,2	14,0	-1,8	11,6	12,5	-0,9	12,2	13,7	-1,5	10,9	11,1	-0,2
G	Sciences de la vie et de la terre	12,8	14,0	-1,2	12,4	13,6	-1,2	12,6	14,4	-1,8	11,8	13,1	-1,3
STHR	Français	10,2	11,5	-1,3	12,3	12,6	-0,3	7,5	9,3	-1,8	-	-	-
STD2A	Français	12,9	14,2	-1,3	12,7	13,8	-1,1	12,8	13,7	-0,9	12,3	14,7	-2,4
STL	Biochimie-biologie-biotechnologie	12,3	14,2	-1,9	12,2	13,7	-1,5	11,8	13,5	-1,7	11,4	13,2	-1,8
STL	Sciences physiques et chimiques en laboratoire	12,5	15,7	-3,2	10,3	13,6	-3,3	10,7	13,5	-2,7	10,5	12,8	-2,3

Source : Men-Dgesco, année scolaire 2023-2024. Traitement : Dapep

Champ : Candidats au baccalauréats scolarisés dans les lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles

Des établissements avec des écarts de notation dans plus de cinq disciplines plus fréquents dans le Val-d'Oise

Dans l'académie, 15 % des lycées publics présentent cinq disciplines ou plus avec un écart d'au moins 2 points entre les moyennes annuelles et les notes terminales, une proportion similaire à celle observée au niveau national (14 %). Les départements des Yvelines et de l'Essonne présentent des valeurs proches de la moyenne académique : respectivement 16 % et 15 %. Les Hauts-de-Seine affichent une proportion plus faible avec 10 % et le Val-d'Oise une proportion plus élevée avec 20 %.

En opposition, 39 % des établissements de l'académie présentent une à deux disciplines avec un écart de plus de 2 points, une proportion légèrement inférieure à celle du niveau national (44 %). Les Hauts-de-Seine présentent une valeur supérieure à la moyenne académique avec 44 % d'établissements concernés contre 35 % dans les Yvelines, 38 % dans l'Essonne et 37 % dans le Val-d'Oise où les proportions sont inférieures (➤ Figure 3).

Une pratique de notation au contrôle continu corrélée au profil social de l'établissement

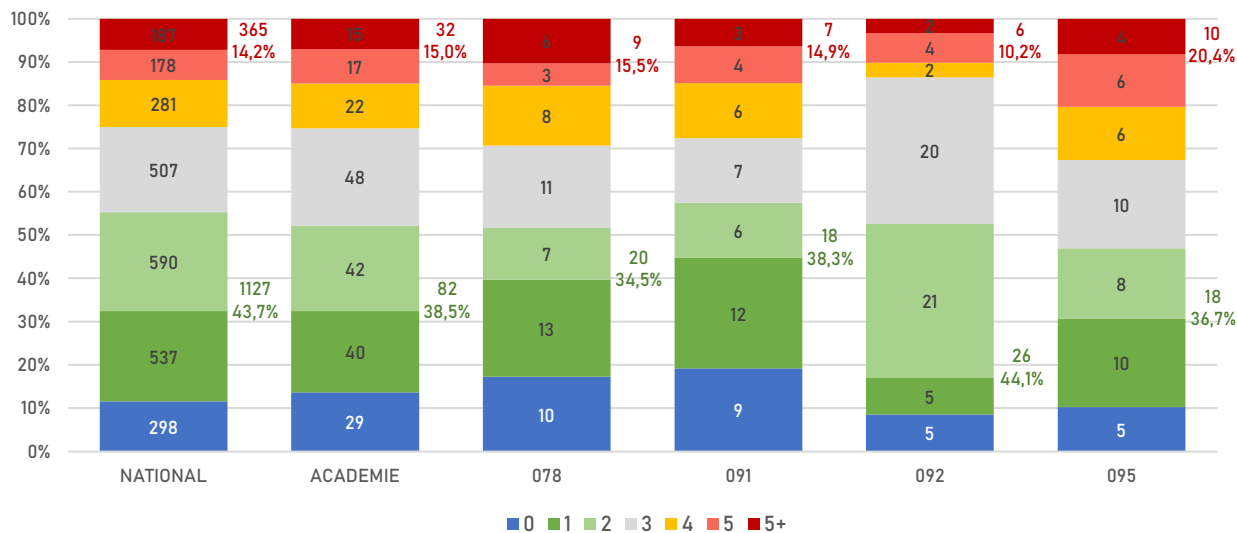
Une analyse des écarts entre les notes au contrôle continu et celles de l'examen final en fonction de l'Indice de Position Sociale (IPS) des établissements permet de montrer que les deux dimensions sont corrélées. Dans les établissements à IPS faible (moins

de 100), les écarts de notation sont en moyenne positifs, indiquant une sur-notation en contrôle continu. À l'inverse, pour les établissements ayant un IPS élevé (supérieur à 125), les écarts tendent à se réduire voire devenir négatifs, signifiant une évaluation

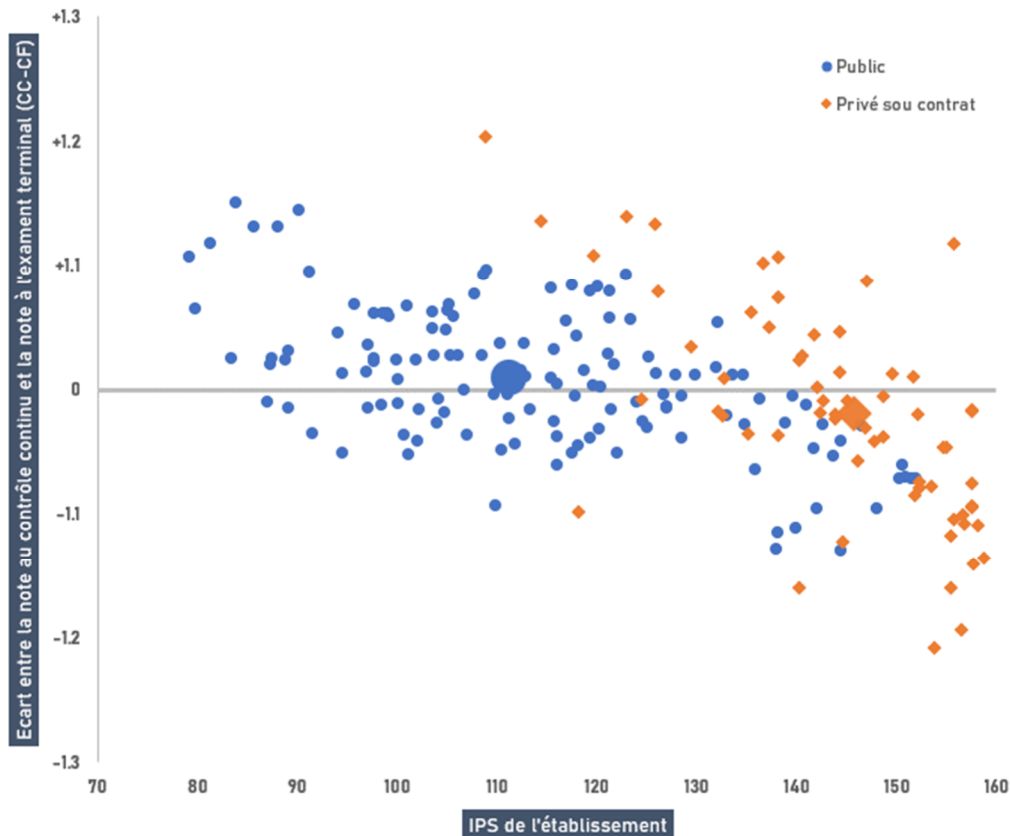
plus sévère en contrôle continu qu'à l'examen final. Les lycées privés, socialement plus favorisés que les établissements publics, présentent des écarts plus

faibles voire négatifs. Les lycées publics sont proportionnellement plus nombreux à sur-noter en contrôle continu (↘ Figure 4).

↘ Figure 3 : Répartition des établissements selon le nombre de disciplines présentant un écart d'au moins 2 points entre moyennes annuelles de terminale et notes terminales du baccalauréat de l'académie



↘ Figure 4 : Écarts entre les notes au contrôle continu et les notes à l'examen terminal (toutes séries et toutes matières) en fonction de l'IPS de l'établissement



Typologie des établissements en voie générale et en série STMG

Afin de compléter l'analyse des écarts entre les évaluations au contrôle continu et celles à l'épreuve terminale, une typologie des lycées est réalisée. Elle vise à identifier des profils d'établissements présentant des caractéristiques similaires en termes d'écarts de notation selon les disciplines. Ces regroupements permettent de mieux cerner les configurations les plus fréquentes et de mettre en évidence la diversité des situations observées en académie.

L'analyse a été conduite séparément pour la voie

générale et la voie technologique. La démarche consiste à regrouper les établissements en groupes homogènes en termes d'écarts de notation, puis les décrire à l'aide d'indicateurs contextuels associés (profil scolaire des élèves, caractéristiques sociales, taille de l'établissement, etc.). Cette approche ne permet pas d'inférer de liens de causalité, mais contribue à une lecture plus structurée des résultats observés.

Typologie des établissements - Voie générale

L'analyse typologique réalisée à partir des écarts de notation observés entre le contrôle continu et les épreuves terminales dans la voie générale fait émerger six groupes d'établissements, différenciés à la fois par leurs pratiques de notation, les caractéristiques sociales de leur public et leur structure organisationnelle (→ Figure 5).

Le premier groupe concerne des établissements très favorisés socialement, avec un IPS moyen de 150, composés exclusivement de lycées généraux et technologiques (GT) dont la moitié sont publics et l'autre moitié sont privés sous contrat. Ces établissements sous-notent fortement au contrôle continu dans les disciplines scientifiques, notamment en mathématiques (- 2,6 points en moyenne), SVT (- 2,1 points), en Physique-Chimie (- 1,4 point) ainsi qu'en français (- 1,3 point). À l'inverse, l'écart de notation en philosophie est positif mais faible (+ 0,2 point). Le taux de boursiers dans ce groupe y est très faible (5 %) et la taille moyenne des établissements relativement importante (1 020 élèves).

Le deuxième groupe, à l'IPS moyen de 133, avec 55 % de lycées publics et 80 % de lycées GT, présente un profil socialement favorisé. Il se caractérise notamment par une sous-notation en mathématiques (- 1,9 point) et en SES (- 1,5 point) et, en contraste, une sur-notation en philosophie (+ 1,8 point) et en HLP (+ 1,8 point). La notation au contrôle continu semble ainsi plus contrastée selon les disciplines. Le taux de boursiers est plus élevé que dans le groupe précédent (10 %) et la taille des établissements reste comparable (990 élèves en moyenne).

Le troisième groupe se situe dans une position intermédiaire. L'IPS moyen est de 128 et les résultats font apparaître une sous-notation en mathématiques (- 1,5 point) et en SVT (- 1,5 point), tandis que certaines disciplines présentent une sur-notation, comme la philosophie (+ 1,0 point), HGGSP (+ 0,6 point) et, de façon modérée, les SES (+ 0,3 point) et la LLCER (+ 0,1 point). Ces établissements sont majoritairement publics (69 %) et GT (69 %), avec une taille moyenne plus élevée (1 132 élèves en moyenne).

→ Figure 5 : Résultats de la typologie pour la voie générale

Groupe	IPS	GT	Écart de notation contrôle continu - épreuve terminale									Caractéristiques										
			Mathématiques	Sciences de la vie et de la terre	Physique-Chimie	Français	Sciences économiques et	Langues, littératures et	Histoire-géographie,	Humanités, littérature et	Philosophie	Élèves boursiers	Note. moy. globale DNB	Eff. moy. élèves MATHÉMATIQU	Eff. moy. élèves SVT	Eff. moy. élèves PHYSIQUE-	Eff. moy. élèves SES	Eff. moy. élèves HGGSP	Eff. moy. élèves HLP	Taille moy. lycée	Lycées publics	Lycées GT
1	150		-2,6	-2,1	-1,4	-1,3	-1,0	-0,6	-0,5	-0,3	0,2	5%	13,4	60	12	40	38	26	7	1 020	50%	100%
2	133		-1,9	-0,7	-0,7	-0,1	-1,5	-1,2	0,9	1,8	1,8	10%	11,3	48	14	34	39	25	10	990	55%	80%
3	128		-1,5	-1,5	-0,5	-0,1	0,3	0,1	0,6	0,2	1,0	11%	11,1	49	18	33	38	24	9	1 132	69%	69%
4	119		-0,8	-2,0	-0,4	0,0	-1,1	-1,4	-0,3	0,3	1,0	17%	10,5	47	18	31	40	24	10	1 184	77%	70%
5	112		-0,7	-0,5	0,3	0,2	0,1	-0,5	-1,2	0,3	0,5	18%	9,7	44	21	26	42	24	9	966	90%	55%
6	105		0,9	-0,4	1,3	0,6	0,2	-0,4	1,1	1,2	1,9	23%	9,1	46	21	28	37	24	9	1 377	96%	30%

Source : Men-Dgesco, année scolaire 2023-2024. Traitement : Dapep

Champ : Candidats au baccalauréats scolarisés dans les lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles

Le quatrième groupe, d'IPS moyen 119, présente un profil plus fragile socialement avec un taux de boursiers de 17 % et une plus forte proportion de lycées publics (77 %) par rapport aux groupes précédents. Ce groupe affiche une sous-notation marquée en SVT (- 2,0

points), LLCER (- 1,4 point) et SES (- 1,1 point). À l'inverse, il présente une sur-notation en philosophie (+ 1,0 point). Dans les autres disciplines, les écarts de notation entre contrôle continu et épreuve terminale sont relativement faibles (entre - 0,8 et + 0,3 point). La

taille moyenne des établissements est légèrement supérieure à celle des groupes précédents (1 184 élèves).

Le cinquième groupe est composé d'établissements au profil social défavorisé par rapport aux groupes précédents (IPS moyen de 112) et majoritairement publics (90 %). Les écarts de notation sont globalement faibles, bien que certaines disciplines comme HGGSP affichent une sous-notation au contrôle continu (- 1,2 point). Ces lycées, dont un peu plus de la moitié (55 %) sont GT, accueillent une part importante d'élèves boursiers (18 %) et sont de taille inférieure aux autres groupes (966 élèves en moyenne).

Typologie des établissements - Série STMG

Dans la voie technologique STMG, l'analyse typologique aboutit à quatre groupes d'établissements, différenciés par leurs écarts de notation dans les disciplines clés de la série et par leurs caractéristiques contextuelles (↘ Figure 6).

Le premier groupe se distingue par une sur-notation nette dans trois des quatre disciplines étudiées : droit-économie (+ 2,2 points), philosophie (+1,9 point) et management (+ 1,4 point). En français, la note moyenne obtenue au contrôle continue est équivalente à celle de l'épreuve terminal (-0,1 point d'écart). Ce groupe concerne des établissements les plus favorisés de la série (IPS moyen de 122 en STMG). 92 % d'entre eux sont des lycées GT et 38 % sont publics. La taille moyenne y est modérée (838 élèves).

Le deuxième groupe présente des pratiques de notation différenciés entre les disciplines de spécialité et les disciplines du tronc commun. Il y a une sur-notation en droit-économie (+1,8 point), mais une sous-notation en français (-1,0 point) et en philosophie (-1,3 point). En management, l'écart est plutôt faible (+ 0,4 point). L'IPS moyen en STMG est de 117. Les établissements de ce groupe sont également répartis entre public et privé et entre lycées GT et lycées LPO

Enfin, le sixième groupe concentre les établissements les plus défavorisés (IPS moyen de 105), quasiment tous publics (96 %) et plus souvent polyvalents (70 %). Ce groupe se distingue par une sur-notation nette dans de nombreuses disciplines : philosophie (+ 1,9 point), physique-chimie (+ 1,3 point), HLP (+ 1,2 point), mais aussi en mathématiques (+ 0,9 point). Il est le seul groupe à présenter une sur-notation dans ces deux disciplines scientifiques. Le taux de boursiers y est le plus élevé (23 %) et les établissements sont en moyenne de taille plus grande (1 377 élèves).

(50 % chacun), avec une taille moyenne plus réduite (684 élèves).

Le troisième groupe se caractérise par les sous-notations les plus marquées, en particulier en management (-2,0 points), en droit-économie (-0,9 point) et en français (-0,8). En philosophie l'écart de notation entre contrôle continu et épreuve terminale reste relativement équilibrée (+0,2 point). L'IPS en STMG de ce groupe est plus faible (110) que ceux des deux groupes précédents et la majorité des établissements sont publics (85 %) et GT (62 %). Ils accueillent des populations scolaires plus nombreuses (1 177 élèves en moyenne).

Le quatrième et dernier groupe présente une configuration intermédiaire, avec une sur-notation en philosophie (+1,2 point) et des écarts modérés en français et en droit-économie (+ 0,4 point chacune). En management, les établissements de ce groupe affichent une légère sous-notation (-0,5 point). L'IPS y est le plus bas (107) et les établissements sont à 86 % publics et de taille plus grande que les autres (1 336 élèves en moyenne).

↘ Figure 6 : Résultats de la typologie pour la série STMG

Groupe	IPS STMG	Écart de notation contrôle continu - épreuve terminale				Caractéristiques				
		Droit et économie	Management, sciences de gestion et numérique	Philosophie	Français	Présence STS	Taille moy. lycée	Élèves Filles	Lycée publics	Lycée GT
1	122	2,2	1,4	1,9	-0,1	50%	838	60%	38%	92%
2	117	1,8	0,4	-1,3	-1,0	50%	684	50%	50%	50%
3	110	-0,9	-2,0	0,2	-0,8	80%	1 177	50%	85%	62%
4	107	0,4	-0,5	1,2	0,4	70%	1 336	50%	86%	60%

Source : Men-Dgescro, année scolaire 2023-2024. Traitement : Dapep

Champ : Candidats au baccalauréats scolarisés dans les lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles

Résultats pour les autres séries technologiques

Si l'analyse typologique n'a pu être menée que pour les séries générale et STMG, en raison du nombre insuffisant d'établissements dans les autres séries, il apparaît néanmoins pertinent d'examiner les écarts de notation entre contrôle continu et épreuve terminale pour ces autres séries technologiques. Bien que descriptifs, les résultats obtenus permettent d'éclaircir sur certaines tendances propres à ces filières et d'identifier les disciplines présentant les écarts les plus marqués (↘ Figure 7).

La série ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) affiche une sur-notation en philosophie (+1,1 point) et, dans une moindre mesure, en sciences et techniques sanitaires et sociales (+0,5 point). Inversement, les notes de chimie-biologie-physiopathologie humaine sont en moyenne plus basses en contrôle continu qu'en épreuve terminale (-0,9 point d'écart).

La série STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) présente des contrastes forts. Les disciplines de spécialité sont surnotées, notamment la conception et création en design (+2,3 points), tandis que les écarts sont négatifs dans les matières générales, en particulier en français (-1,4 point).

Dans la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration), les résultats apparaissent dispersés. Si l'économie-gestion hôtelière présente une sur-notation marquée (+2,3

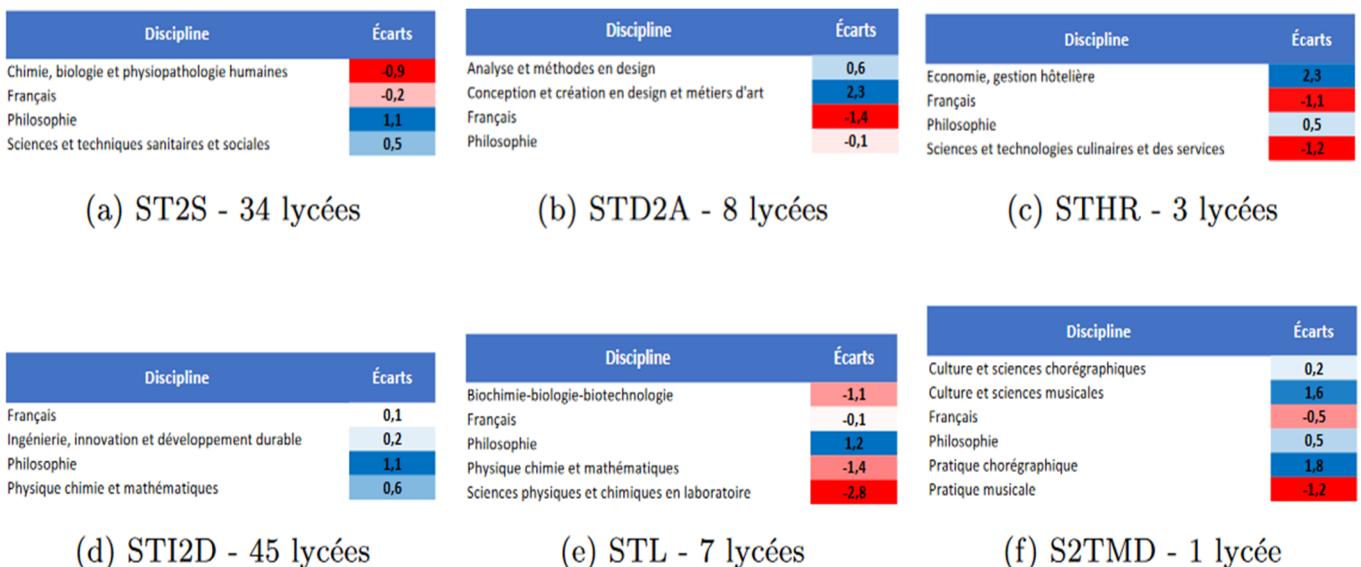
points), le français (-1,1 point) et les sciences appliquées à l'alimentation (-1,2 point) présentent une sous-notation.

La série STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) est marquée par de légères sur-notation au contrôle continu hormis en philosophie qui affiche une sur-notation significative: +1,1 point, contre +0,6 en physique-chimie-mathématiques et pas plus de +0,2 point en ingénierie et en français.

En STL (sciences et technologies de laboratoire), la situation est tout à fait inverse à celle de la série STD2A. Les élèves sont sous-notés au contrôle continu par rapport à l'épreuve terminale dans les disciplines scientifiques, importantes en STL: -1,1 point en biochimie-biologie-biotechnologie, -1,4 point en physique-chimie-mathématiques, et jusqu'à -2,8 en sciences physiques et chimiques en laboratoire. La philosophie est la seule discipline à présenter une sur-notation (+1,2 point), tandis que le français reste proche de l'équilibre (-0,1 point).

Enfin, dans la série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse), bien que les données concernent un seul établissement, les résultats montrent des contrastes importants: respectivement +1,6 et +1,8 point d'écart en culture musicale et en pratique chorégraphique, mais un écart négatif plus marqué en pratique musicale (-1,2 point).

↘ Figure 7 : Écarts moyens entre contrôle continu et épreuve terminale par discipline selon la série technologique



Source : Men-Dgescs, année scolaire 2023-2024. Traitement : Dapep

Champ : Candidats au baccalauréats scolarisés dans les lycées publics ou privés sous contrat de l'académie de Versailles

L'analyse des écarts entre les notes au contrôle continu (CC) et celles obtenues aux épreuves terminales (ET), menée à partir des données agrégées des lycées de l'académie de Versailles, met en évidence des dynamiques de notation au contrôle continu différenciées selon les séries du baccalauréat, les disciplines évaluées et les caractéristiques structurelles des établissements.

Dans la voie générale, une tendance relativement claire se dégage : plus les établissements sont favorisés socialement, plus la tendance est à la sous-notation au contrôle continu. Cela traduit une évaluation plus sévère en contrôle continu et des attentes plus exigeantes. À l'inverse, les lycées accueillant un public le plus fragile présentent généralement des écarts positifs, reflétant une forme de bienveillance ou d'ajustement local dans les pratiques de notation. Cette corrélation entre niveau d'IPS et direction de l'écart est particulièrement marquée dans les disciplines scientifiques (mathématiques, SVT, physique-chimie), où les établissements socialement favorisés adoptent une évaluation continue exigeante, avec des notes attribuées aux élèves inférieures à celles obtenues aux épreuves terminales. À l'inverse, hormis en LLCER, dans les disciplines littéraires ou en philosophie, la tendance est à la sur-notation, particulièrement marquée dans certains groupes.

Dans la série STMG, cette corrélation à l'origine sociale apparaît beaucoup moins marquée. Aucune corrélation nette ne se dessine entre l'IPS des établissements et les écarts de notation. Ce sont plutôt les disciplines elles-mêmes qui structurent les profils typologiques. Ainsi, le droit-économie et le management, disciplines centrales de la série, concentrent une grande partie des variations observées. Certains établissements affichent des écarts très positifs dans ces matières, traduisant une forte valorisation des évaluations locales, tandis que d'autres présentent une plus grande proximité entre les deux modalités d'évaluation, voire une certaine

exigence dans la notation du contrôle continu. La philosophie, discipline du tronc commun, fait aussi apparaître des écarts marqués dans certains cas. Ce que révèle l'analyse des écarts de notation en STMG, c'est surtout la diversité des configurations évaluatives, moins indexées sur les caractéristiques sociales des établissements que sur des pratiques disciplinaires spécifiques et des logiques propres à chaque structure.

Pour les autres séries technologiques, les disciplines de spécialité sont un peu plus souvent généreusement notées en contrôle continu par rapport à l'épreuve terminale, notamment dans les filières artistiques ou professionnelles (comme en STD2A, en STHR ou encore en S2TMD). De même, la philosophie présente aussi une sur-notation dans trois séries (ST2S, STI2D et STL). Inversement, le français présente des écarts de notation, entre contrôle continu et épreuve terminale, très faibles, voire négatifs (notamment en STD2A et en STHR). Ces résultats sont à interpréter avec prudence, en raison du nombre limité d'établissements concernés pour certaines séries, mais confirment la spécificité disciplinaire et de la série dans l'évaluation du contrôle continu.

En définitive, ces résultats permettent de formuler plusieurs constats. D'abord, il n'existe pas de tendance unique à la sur-notation ou à la sous-notation du contrôle continu. Les pratiques d'évaluation varient selon les disciplines et les profils d'établissements. Ensuite, la voie générale et la voie technologique obéissent à des logiques distinctes : dans la première, les inégalités sociales entre établissements semblent jouer un rôle dans les pratiques d'évaluation continue, tandis que dans la seconde, ce sont les spécificités disciplinaires et les logiques de filière qui semblent primer. Enfin, la typologie construite dans le cadre de cette étude permet de mettre en exergue cette hétérogénéité, d'identifier et de caractériser les pratiques d'évaluations, qui ne relèvent pas de simples aléas mais bien de dynamiques structurelles à explorer plus en profondeur.

Pour aller plus loin

- Benabdallah S., « L'indice de position sociale », Fiches méthodologiques de la Dapep, n°1, septembre 2020 : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Etudes_et_statistiques/05/8/Fiche_methodo_de_la_Dapep_1_-_IPS_1336058.pdf

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. « Modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 ». Note de service n° MENE2019442N du 23 juillet 2020. Bulletin officiel n°7 du 30 juillet 2020 : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>

- Thomas F., « Moyennes de contrôle continu et résultats aux épreuves terminales du baccalauréat général, session 2023 : analyse des écarts ». Document de travail – série études, n°2025-E02, avril 2025, Men-Depp : <https://www.education.gouv.fr/media/226337/download>